

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON

SEANCE DU DIX JUILLET DEUX MILLE VINGT

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de convocation

Date d'affichage

03 juillet 2020

03 Juillet

N° 38-2020

L'an Deux Mille Vingt, le dix du mois de JUILLET, à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame **PEREZ LEROUX
Nathalie, Maire de la Commune**, Conseillère Départementale.

Absent : Mr FABRE Guillaume.

Secrétaire de séance : PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas,
Adjoints au Maire,
Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, OLIVIER Françoise, BELISAIRE Louis, et FABRE
Guillaume, Conseillers Municipaux.

Pouvoir : ORSET Loïc à Mme PEREZ LEROUX Nathalie.

Absent : BONOME Stéphane.

Secrétaire de séance : PERRIMOND Jean-Noël.

Objet : Tarifs de la location 2020 - Gîte « Le Presbytère » avec l'U.C.P.A.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n° 25 du 07 Juin deux mille dix
neuf,, il a été fixé le tarif concernant la location du gîte communal « Le Presbytère » avec la Direction du
Centre U.C.P.A. « La Roque Lachens ».

Madame le Maire propose de déterminer le montant de la location à percevoir sur la base de l'indice
INSEE revalorisé pour la période du 1^{er} Août au 30 Septembre 2020.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres
présents décide d'adopter les tarifs suivants :

- **Semaine stagiaire, forfait de 4 Nuits** : 27.98 €
- **Nuitée stagiaire UCPA** : 6.99 €
- d'autoriser son Maire à signer l'avenant nécessaire à la convention établie le 1^{er} Avril
2011 avec la Direction de l'U.C.P.A.

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE
Le : 17 AOÛT 2020
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
Le : 17 AOÛT 2020
Le Maire

Madame le Maire,
Nathalie PEREZ LEROUX

Nathalie Perez Leroux

Nathalie Perez Leroux

